

Incidents critiques signalés au ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée du Manitoba

Période : Du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025

Exercice financier pendant	Gravité de la lésion	Description
2025-2026	Grave	Une personne soignée n'a pas reçu le médicament qui lui avait été prescrit et a vu son état de santé se détériorer, ce qui a nécessité une intervention et un séjour prolongé à l'hôpital.
2025-2026	Grave	Une personne cliente a fait une chute qui a entraîné une blessure grave. Elle est demeurée hospitalisée.
2025-2026	Décès	Une personne soignée a subi un retard dans le traitement d'un problème de santé aigu. La possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	Des occasions de diagnostiquer plus tôt un problème de santé aigu n'ont pas été saisies. La personne avait besoin d'un autre plan de soins.
2025-2026	Décès	L'état de santé d'une personne soignée s'est aggravé considérablement, ce qui a occasionné son décès. Les possibilités d'intensification des soins n'ont pas été saisies.
2025-2026	Décès	Une personne soignée a dû attendre avant de pouvoir bénéficier de soins plus spécialisés et est décédée par la suite. Les possibilités de transfert en temps opportun n'ont pas été pleinement exploitées.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a fait une chute à la suite d'un incident avec une autre personne soignée, ce qui a entraîné une fracture. Les occasions de mettre en œuvre des mesures de prévention des chutes n'ont pas été saisies.
2025-2026	Décès	Une personne résidente a fait une chute qui a entraîné une fracture et est décédée par la suite. Les possibilités d'éviter la chute n'ont pas été saisies.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a été confrontée à des lacunes dans la communication des renseignements et l'évaluation, ce qui a entraîné un retard dans sa prise en charge à la suite d'un incident médical aigu.
2025-2026	Décès	Le problème de santé d'une personne soignée a connu un changement, entraînant son décès. La possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	L'état de santé d'une personne soignée s'est détérioré, ce qui a nécessité son transfert d'urgence vers un niveau de soins plus élevé. Les possibilités d'intervention et de traitement précoces n'ont pas été identifiées.
2025-2026	Décès	Une personne soignée a constaté un retard dans le diagnostic et la prise en charge de son problème de santé. La possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des protocoles de suivi n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	Une personne soignée s'est infligée de graves blessures. La possibilité d'atténuer les risques n'a pas été reconnue.
2025-2026	Grave	Une personne résidente a subi une fracture à la suite d'une chute. Le dispositif de détection de mouvement ne s'est pas déclenché.
2025-2026	Décès	Une personne soignée s'est présentée pour un examen et a été autorisée à sortir. L'état de santé de la personne s'est ensuite détérioré, nécessitant des soins intensifs, et elle est décédée par la suite. La possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	Des occasions ont été manquées quant à la reconnaissance et au traitement d'un problème médical aigu. L'état de santé de la personne soignée s'est détérioré, et elle a dû être transférée pour recevoir des soins plus poussés.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a connu un changement de son état de santé à la suite d'une intervention médicale qui a entraîné une prolongation de son séjour à l'hôpital.

2025-2026	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. Les possibilités d'atténuer le risque de préjudice n'ont pas été pleinement exploitées.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a subi une blessure nécessitant une intervention urgente. Les possibilités d'atténuation des risques n'ont pas été systématiquement saisies.
2025-2026	Grave	Une personne a subi une fracture pendant qu'elle était prise en charge. Les occasions qui auraient permis une détection plus précoce n'ont pas été saisies.
2025-2026	Décès	L'état de santé d'une personne résidente s'est détérioré. La possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a subi une détérioration clinique. La possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides n'a pas été exploitée.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a été victime d'une erreur de médication qui a nécessité une intensification des soins et une prolongation de son séjour à l'hôpital. Les possibilités de diagnostic et d'intervention précoces n'ont pas été pleinement exploitées.
2025-2026	Grave	Une personne cliente a constaté un retard dans le diagnostic et la prise en charge de son problème de santé. Les possibilités de mettre en œuvre l'ensemble des protocoles de suivi de la personne cliente n'ont pas été exploitées.
2025-2026	Grave	Une personne soignée a dû attendre avant d'être orientée vers un traitement pour un problème de santé aigu. Les occasions d'intervenir plus tôt n'ont pas été saisies.